



NAO 2024

POURQUOI NOUS NE SIGNERONS PAS !

Depuis l'ordonnance Macron du 22 septembre 2017 (N° 2017-1386) relative à la nouvelle organisation du dialogue social, **les responsabilités syndicales sont favorisées et valorisées**. Avant, un accord d'entreprise ne pouvait pas aller en dessous du cadre légal (*code du travail, conventions collectives...*). Désormais, c'est l'accord d'entreprise qui prime, et si la direction et les partenaires sociaux (syndicats) se mettent d'accord, l'accord peut aller en deçà ou au-dessus de la loi. **C'est pourquoi nous ne prenons pas notre signature à la légère !**

Depuis 2023, le syndicat majoritaire de la société Bodet Time & Sport a changé. **L'entreprise doit donc faire avec des attentes différentes**. Imaginez un gouvernement qui aurait la majorité à l'assemblée nationale, si demain l'assemblée nationale change de couleur politique, ce gouvernement devra prendre en compte les nouvelles attentes pour fixer les lois, à moins qu'il ne gouverne qu'à coup de 49.3, c'est à dire de manière antidémocratique.

Le but de toute négociation est d'arriver à un compromis entre les attentes de chaque partie, la situation est simple :

- ✓ L'entreprise veut des **Augmentations purement Individuelles en pourcentage**.
- ✓ SUD Industrie 44/49 veut des **Augmentations purement Générales en euros**.

Il y a donc un juste milieu à trouver, **aucune partie ne devrait imposer ses conditions à l'autre**, c'est ce que l'on appelle le dialogue social et nous avons tout fait pour arriver à un compromis :

- ➔ Pour la première proposition chaque partie a demandé son idéal.
- ➔ **Mardi 12 mars**, nous avons pris sur nous et proposé un compromis avec une part de Générale en euros et une part plus conséquente en Individuel (on ne demandait même pas moitié/moitié).

La direction a répondu : « NON que Individuel ! »

- ➔ **Jeudi 14 mars**, nous avons proposé un nouveau compromis en proposant une part de Générale en pourcentage et uniquement pour le 1^{er} collègue et tout le reste en Individuel.

La direction a répondu : « NON que Individuel ! »

- ➔ **Vendredi 15 mars**, nous avons encore fait un compromis en proposant une part très faible de Générale en pourcentage et uniquement pour le 1^{er} collègue et tout le reste en Individuel.

La direction a répondu : « NON que Individuel ! »

Ce n'est clairement pas nous qui sommes dans une position de blocage !

SUD INDUSTRIE 44/49 NE SIGNE JAMAIS : UNE IDÉE REÇUE !

Depuis les élections d'octobre 2023, nous avons participé à la négociation de 4 accords (sans compter les NAO) et nous en avons signé 3 (Accord de CSE, Accord d'égalité Professionnel QVTCT et emploi jeunes / seniors, Accord d'Intéressement).

Pour rappel, l'ancien syndicat majoritaire la CGT Bodet a refusé de signer les accords de NAO pendant 4 années sur une période de 5 ans de 2013 à 2017.

